L'Echo de Manitoba

JEUDI, 7 SEPT. 1899.

Toutes communications concernant la rédactions devront être adressées à M. D'HELLENCOURT, Rédacteur, Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

M. Joseph Bernier faisait partie du comité chargé d'élaborer la plateforme conservatrice anglaise. Il a signé cette plateforme qui volontairement laisse de côté la question des écoles. Donc de fait M. Jos. Bernier considère lui aussi la question comme une "chose morte."

La Colonisation.

(Suite.)

Les arguments des partisans de la Centralisation.

Ainsi donc vous prétendez assurer l'avenir de notre peuple en le concentrant, en le resserrant sur un territoire que sa situation géographique désigne forcément aux convoitises de tous ses voisins, et que cette même situation géographique rend absolument indéfendable contre les attaques de ces mêmes voisins.

Pour résumer; en isolant ainsi le peuple canadien-français dans la Province de Québec vous préparez la coalition de tous ses voisins anglo-saxons, contre lui, sans aucun espoir valable et raisonnable de pouvoir résister à cette coalition.

Vous m'opposerez peut-être l'exemple de la Belgique et de la Hollande; vous me permettrez de vous répondre que la situation de ces deux états n'a aucune analogie avec celle qu'occuperait dans votre hypothèse la Province de Québec. Outre que les fortunes diverses, les nombreux changements de maîtres auxquels ont été soumises dans le cours des siècles derniers, ces d ux provinces, ne sont certes pas de nature à contredire nos pronostics en ce qui concerne celle de Québec; outre qu'il est permis de prévoir l'absorption inévitable dans un avenir plus ou moins prochain de ces petits états par l'un quelconque de leurs puissants voisins; vous ne pourriez assimiler en quoi que ce soit à aucun moment de leur histoire ces deux nations avec la nôtre, le jour où elle se trouverait isolée au milieu du continent d'Amérique;

Jamais elles n'ont été exposées comme se trouverait alors la Province de Québec à servir de cible aux convoitises réunies de tout un continent.

Il y aurait encore bien d'autres considérations à faire entrer en ligne de compte pour arriver à démontrer tout le danger d'une semblable politique.

Avez vous jamais songé par exemple à la situation terrible dans laquelle se trouverait la Province de Québec, sans marine de guerre, pour défendre le St. Laurent contre les ardentes convoitises d'un peuple comme les Etats Unis, possesseurs sans doute à cette époque de flottes formidables; car il faut admettre qu'une dislocation de la confédération canadienne ne pourrait se produire que par suite d'une dechéance complète de l'Angleterre, ou par suite d'une rupture violente du Dominion avec cette même Angleterre; et, dans les deux cas la flotte anglaise ne saurait entrer en ligne de compte au profit de la Province de Québec.

On pourrait encore, revenant sur ce que nous avons dejà dit précedemment, se demander si la concentration exclusive dans la Province de Québec n'aurait pas pour effet certain de restreindre l'essor matériel de notre peuple et par suite, de diminuer encore ses chances de résistance.

Mais nous en avons assez dit, il nous semble pour convaincre tout esprit impartial et non préjugé, du danger que présente au point de vue de l'avenir national la politique de concentration exclusive dans la Province de Québec.

Si nous nous sommes étendus un peu longuement sur cette question c'est qu'il importe de détruire une utopie qui par malheur est l'espoir secret bien qu'inavoué souvent, d'un grand nombre de gens, victimes d'un patriotisme plus ardent qu'éclairé.

C'est là, un genre de chauvinisme qui s'il devait un jour prévaloir, serait funeste à l'avenir de notre race.

D'ailleurs on nous permettra de faire remarquer qu'il est bien dangereux, bien imprudent, d'asseoir toute notre politique nationale sur l'éventualité d'une simple hypothèse dont la réalisation est connue de Dieu seul. C'est s'exposer à jouer le rôle de l'astronome de la fable, et risquer de chéoir dans un puit en contemplant les astres.

Certes il n'est pas défendu de faire entrer pour une certaine mesure, cette possibilité, dans le calcul de notre politique mais y subordonner cette politique entière serait plus que téméraire.

Qui donc oserait fixer une date quelconque à la réalisation possible de cette éventualité? et qui d'entre nous peut prévoir les complications, auxquelles peuvent être soumis les peuples de ce continent d'ici cette époque?

En admettant même que l'hypothèse chère à M. Tardivel se produise un jour où l'autre, et alors même qu'elle n'offrirait pas les dangers certains signalés par nous, en serons nous beaucoup plus avancés si par suite de cette politique exclusive nous avons avant cette époque compromis notre avenir!

Qu'on le veuille ou non la politique de concentration, à pour conséquence logique l'isolement de la Province de Québec dans la Confédération; c'est préparer et justifier la coalition des autres provinces anglaises contre Québec, c'est de gaiété de cœur perdre le fruit des luttes parlementaires de tant d'héroïques patriotes.

En prenant nous même l'initiative d'un tel mouvement, c'est fournir un prétexte à des luttes plus terribles encore.

Le mouvement semble bien mal choisi, à une époque où l'orgueil de la race anglo-saxonne s'exaspère à l'idée d'une suprématie universelle.

On peut être patriote, sans être imprudent, ni téméraire, et nous risquons fort à ce jeu là, de nous exposer à de tels orages, que le jour venu en vue duquel vous prétendez travailler, notre peuple aura depuis longtemps perdu toute possibilité de jouer le rôle que se plaisaient à rêver vos espoirs.

L'avenir est à Dieu et lui seul en dispose.

Mais le présent nous appartient, n'allons point le sacrifier à des avenirs plus ou moins problématiques, en tout cas fort peu désirables comme nous l'avons démontré.

Or le présent nous invite à abandonner cette politique de concentration exclusive.

Puisque la situation géographique actuelle de la Province de Québec ne nous permet pas l'isolement, travaillons donc à resserrer les liens qui nous attachent à la confédération, et pour cela renforçons nos points d'appui dans les autres Provinces, multiplions les.

Lions par l'existence de ces groupes, le sort des provinces voisines au nôtre, ne permettons pas la formation de provinces exclusivement anglaises, qui forcément seraient un jour ou l'autre des adversaires dangereux.

La force de notre race, c'est sa merveilleuse fécondité; c'est par là que nous triompherons un jour, donnez donc à notre race l'air et l'espace et les conditions économiques propres à favoriser, à développer cette fécondité.

Permettez lui de s'étendre peu à peu comme la tache d'huile.

Plus vous retarderez, le moment de la séparation et plus vous augmenterez vos chances de réussite, et pour cela nous le répétons, associons par l'existence de groupes de nos nationaux, l'avenir des provinces sœurs à celle de Québec.

Qu'avez vous à craindre? La Province de Québec vous appartient sans conteste; depuis longtemps, l'émigration anglaise a cessé de s'y porter d'une façon sensible, vous n'avez rien à crainde de ce coté.

Une autre considération milite encore en faveur de nos prétentions. Les provinces de l'Ouest se remplissent chaque jour de nationalités diverses étrangères à la race anglo-saxonne. Si notre nationalité n'est pas représentée sérieusement dans ces provinces, ces populations diverses seront forcément amenées à s'anglifier, à lier leur sort à celui des anglo-saxons, tandis que la présence de groupes canadiens-français importants dans ces provinces, nous mettant en contact avec ces colons, nous permettant d'affirmer notre existence, peut un jour ou l'autre nous assurer des alliances précieuses.

Ce n'est pas là une éventualité qu'il nous soit permis de dédaigner, d'autant que la similitude de religion peut faciliter grandement de tels rapprochements.

Puisque nous en sommes sur ce sujet, songez un peu à ce qui serait arrivé si renforcis par l'émigration de nos nationaux nous aurions maintenant au Manitoba notre position du début?

Quel beau rôle s'offrait pour nous, à l'aide de ces alliances possibles, probables, qui demain assureraient notre prépondérance poli.ique en cette province!

Le passé ne vous indique-t-il pas clairement ce que nous devons faire à l'avenir?

Des ses débuts dans la politique, M. Jos. Bernier fait preuve d'une duplicité sans nom. Ses actes dementent ses paroles. Il brûle d'une main ce qu'il faisait semblant d'adorer de l'autre.

Trahison manifeste.

"La Manitoba" lève décidément le masque: Le voici qui défend ouvertement M. H. J. McDonald.

On sait que M. H. J. McDonald a déclaré qu'il n'accorderait plus dorénavant le droit de vote aux colons qui ne seront pas capables de lire et écrire l'anglais.

"Le Manitoba" le soutient dans cette prétention, ce qui ne l'empêche pas de venir encore se poser en défenseur de la langue française!

Ils prennent donc leurs compatriotes pour des fous, décidément!

Nous ne saurions mieux faire que citer ce qu'écrit la "Vérité" à ce sujet:

"On a beau dire que cet article du programme de M. McDonald n'est dirigé que contre les émigrants galiciens, c'est un leurre. Tout le monde sait très bien que si la législature Manitobaine votait une loi imposant l'obligation de savoir lire l'anglais pour avoir le droit de suffrage, elle n'irait pas ajouter que cette loi ne s'appliquerait qu'aux galiciens. Ce serait trop odieux et aucune législature n'oserait voter un tel acte.

"La loi sera donc générale, s'appliquant à tout le monde. Pour avoir droit de prendre part aux élections au Manitoba, tous seraient obligés de savoir l'anglais. Ne voit-on pas qu'une semblable loi priverait beaucoup de canadiens-français du droit de suffrage? Et cependant, les journaux conservateurs, ni ici, ni làbas, ne s'élèvent contre cette clause perfide du programme de M. McDonald.

Perfide est bien le mot, car une telle loi, si jamais elle était votée, consommerait à jamais la disparition de la langue française.

"Le Manitoba," qui réclame contre l'enseignement bi-lingue dans nos écoles, approuve cependant une mesure qui avant peu d'années autoriserait logiquement toute disparition de l'enseignement du français.

Ne voyez-vous pas déjà le "Morning Telegram" déclarer que en réclamant contre la mesure proposée par M. H. J. McDonald, "l'Echo de Manitoba" fait un compliment peu agréable aux canadiens-français:

"Ceci implique, dit-il que les canadiens-français sont un lot d'ignorants qui ne peuvent subir l'épreuve de l'éducation la plus élémentaire.

"C'est, ajoute t-il, un joli commentaire sur les prétendues écoles nationales."

Peu-on avouer plus naivement que suivant le "Morning Telegram" et son chef H. J. McDonal, les "écoles nationales" seront destinées exclusivement à nous anglifier, et ces gens sont logiques en proposant des mesures comme celle dont nous nous occupons, c'est le complément de leurs projets.

M. H. J. McDonald oublie que la langue française a de droit si non de fait, la parité avec la langue anglaise en ce pays, et les canadiens-français entendent maintenir leurs droits.

Mais que dites vous du "Manitoba, qui trouve tout cela parfait?

"Le Temps" avait parfaitement raison l'autre jour, c'est une trahison manifeste.

Il fallait s'y attendre, du moment que c'était son intérêt.

La coterie Bernier n'a qu'une seule préoccupation, celle de renverser Greenway. Peu lui importe de compromettre les intérêts de la minorité pourvu que sa rancune personnelle soit satisfaite.

Triboulet ou Tabarin

On ne saurait se faire plus longtemps illusion sur l'état d'esprit des gens du "Manitoba"; leur dernière frasque est décisive: ils sont mabouls, complètement mabouls.

C'est par délicatesse que nous employons le terme dont les arabes se servent pour désigner cette catégorie d'invidus; ceux que dans les campagnes de France on appelle "les innocents."

Pour quiconque a suivi attentivement les faits et gestes de notre regretté confrère depuis quelques mois, les symptômes étaient patents, indiscutables; il était permis d'espérer cependant que le dénouement ne serait point aussi rapide.

Tout espoir est vain désormais.

C'est le bruit des grelots fêlés de Triboulet qui resonne dans le "Manitoba" et ce genre de folie porte un nom, "le délire de la persécution."

Jugez en par vous-même d'ailleurs.

Dans notre numéro du 24 aout nous nous exprimions ainsi à propos du "Manitoba."

"Ah! la belle boutique d'antiquité, avec quel soin sont conservés dans des bocaux, nageant dans l'esprit de vin, les rares idées péniblement conçues jadis, et quelle précaution pour remuer et exhiber ces précieuses reliques!"

Et plus loin complètant notre idée, nous ajoutions:

"La collection d'ailleurs est bien peu de choses; elle se compose surtout de deux bocaux principaux dans lesquels flottent respectivement un cœur et un fiel......"

Or, savez-vous la déduction que tire de ces lignes notre irritable et soupçonneux confrère, qui d'ailleurs prend soin de tronquer notre phrase et d'y ajouter de son cru pour faciliter sa petite interprétation?

Vous ne le devineriez jamais.

"C'est bel et bien, dit-il, une accusation de grossière intempérance portée contre M. Bernier".

C'est à se tordre! et l'invention ferait le bonheur d'un humoriste du genre Courteline ou Alphonse Allais.

Le Colonel Ramollot de joyeuse mémoire n'a jamais fait mieux.

Franchement ne pensez-vous pas qu'il faut avoir le cerveau un peu bien malade, pour en arriver à inventer de si énormes bâbourdises.

Si ce n'est pas de la folie furieuse, qu'est-donc?

Eh! eh! après tout ce pourrait bien être tout simplement une de ces bonnes petites infa-

(Voir la 5e page.)